

CNP Assurances lance une nouvelle offre santé pour mieux accompagner les enfants atteints de troubles DYS et leurs familles

Pour les 7 millions de Français concernés par les troubles DYS, CNP Assurances franchit une nouvelle étape dans son engagement pour une assurance plus inclusive, en ligne avec l'ambition portée par son plan stratégique *Lead for Impact*. Proposée dans le cadre de ses contrats collectifs santé sur mesure, cette offre inédite associe la prise en charge des bilans prescrits non remboursés par l'Assurance Maladie à un accompagnement dédié des enfants et de leurs familles, pour répondre de manière concrète aux enjeux financiers, scolaires et administratifs auxquels elles sont confrontées.

Un parcours de santé qui accompagne l'enfant et sa famille à chaque étape

Les troubles DYS peuvent profondément bouleverser le quotidien des enfants et de leurs familles. Dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie... Ces troubles spécifiques des apprentissages et du neurodéveloppement peuvent avoir des répercussions importantes sur la scolarité et la vie quotidienne. Près d'un million d'enfants sont concernés par les troubles DYS en France, soit en moyenne un à deux enfants par classe. Pour les parents, l'identification et la prise en charge de ces troubles peuvent donner lieu à des parcours complexes, associant consultations spécialisées, accompagnement scolaire et dépenses parfois importantes.

Pour répondre à ces différents besoins, CNP Assurances innove et associe au sein d'une même offre deux dimensions essentielles :

- **Une garantie forfaitaire annuelle permettant la prise en charge partielle des bilans de détection**, lorsqu'ils sont prescrits par un professionnel de santé. Ils étaient jusqu'alors entièrement à la charge des familles ;
- **Une assistance spécifiquement conçue pour les troubles DYS**, qui associe soutien scolaire adapté aux besoins de l'enfant et accompagnement des parents.

Concrètement, les familles pourront bénéficier :

- D'une **aide aux devoirs adaptée aux besoins de l'enfant**, assurée par des intervenants sensibilisés aux troubles DYS et formés à adapter leur accompagnement aux difficultés rencontrées dans les apprentissages. Ce service d'accompagnement scolaire sera accessible 6 jours sur 7 y compris le samedi et dimanche ;
- D'un **échange personnalisé avec un coordinateur dès l'inscription**, pour identifier les besoins spécifiques de l'enfant et les difficultés rencontrées par la famille ;
- D'un **entretien avec un orthopédagogue à la suite du diagnostic**, pour aider les parents à mieux comprendre le trouble, ses conséquences sur les apprentissages et les solutions d'accompagnement possibles ;
- D'un service d'**information et d'orientation administrative personnalisée**, pour guider les familles dans leurs démarches et les aider à identifier les dispositifs adaptés à leur situation.

En réunissant ces différents services au sein d'un même parcours, CNP Assurances entend ainsi simplifier le quotidien des familles et faciliter l'accès aux ressources dont elles ont besoin.

Une solution sur mesure pour les entreprises et leurs salariés

Cette nouvelle offre est conçue pour être intégrée aux contrats collectifs santé proposés par CNP Assurances aux entreprises. Elle s'inscrit dans sa volonté d'accompagner les employeurs avec des solutions de protection sociale adaptées à la diversité des situations familiales.

Les entreprises pourront ainsi choisir le niveau de garantie et le périmètre de services les plus adaptés à leurs salariés et à leurs familles. Le montant de la cotisation dépendra du niveau de prise en charge et des prestations retenues.

Elle permet également aux entreprises de donner une traduction concrète à leurs engagements en matière de santé et d'inclusion, en apportant à leurs salariés un accompagnement adapté à une réalité familiale qui peut avoir des répercussions importantes sur le quotidien.

Avec cette offre, CNP Assurances élargit ainsi le rôle de l'assurance santé : au-delà de la prise en charge, elle accompagne les familles pour les informer, les orienter et les soutenir au quotidien.

Cette première offre consacrée aux troubles DYS, constitue une première étape dans la construction d'un dispositif plus large d'accompagnement des troubles du neurodéveloppement. CNP Assurances étudie les conditions d'extension progressive de cette démarche à d'autres situations telles que le TDAH ou certains troubles du spectre de l'autisme. Elle s'inscrit dans la continuité des initiatives déjà menées par le Groupe pour élargir l'accès à l'assurance, notamment en assurance emprunteur, avec la mise en place de dispositifs permettant à des personnes ayant surmonté certains cancers d'accéder à une couverture sans surprime ni exclusion dès la fin de leur traitement, sans attendre le délai légal du droit à l'oubli.

Christophe HARRIGAN

Directeur Protection sociale Europe de CNP Assurances, membre du Comex



« Cette nouvelle offre inclusive illustre concrètement l'ambition portée par notre plan stratégique Lead for Impact et notre volonté de continuer, sans cesse, à repousser les limites de l'assurance. Les troubles DYS constituent un défi majeur pour de nombreuses familles, confrontées à des parcours souvent complexes entre diagnostic, accompagnement scolaire et démarches administratives. En associant au sein d'une même offre spécifique la prise en charge du diagnostic et un ensemble de services d'accompagnement dédiés aux enfants et à leurs parents, nous apportons une réponse globale et innovante qui favorise l'inclusion, l'égalité des chances et la réussite de chaque enfant. »

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8 700 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 492 M€ en 2025. Filiale de La Banque Postale, le Groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 33 millions de personnes en prévoyance et protection, et 10 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (422 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin +33 (0)1 42 18 46 51
Tamara Bernard +33 (0)1 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous :     

